

204e exercice

# RAPPORT DE GESTION 2017



# RAPPORT DE GESTION 2017

bilan  
compte de  
résultat  
au 31.12.2017



# TABLE DES MATIERES

04

*La Caisse d'Épargne Riviera en bref*

---



07

*Message du Président et du Directeur*

---

10

*Caisse d'Épargne Riviera, les projets récents*

---

12

*Forum CER, un regard sur l'économie régionale*

---

16

*Au coeur d'une région depuis deux siècles*

---



18

*La CER, une banque proche de vous*

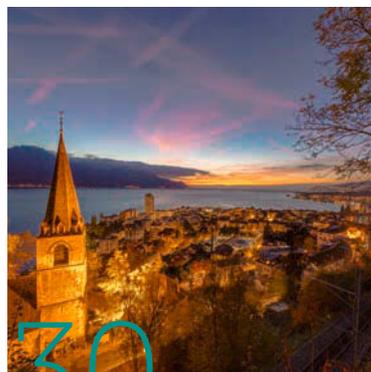
---



21

*Organes de la banque*

---



30

*Graphiques*

---



43

*Comptes annuels  
2017*

---

50

*Annexe aux  
comptes annuels  
2017*

---



52

*Raison sociale,  
forme juridique  
et siège de la  
Banque*

---



53

*Principes de  
comptabilisation  
et d'évaluation*

---

57

*Gestion des risques*

---

58

*Evénements  
significatifs  
survenus après la  
date du bilan*

---



59

*Informations  
relatives au bilan*

---

66

*Informations  
relatives aux  
opérations hors-  
bilan*

---



67

*Informations  
relatives au  
compte de résultat*

---

69

*Rapport de  
l'organe de  
révision*

---

70

*Devoirs de  
publication en  
lien avec les fonds  
propres et les  
liquidités*

---

# LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA *EN BREF*



Agence de Vevey



Agence de Montreux

<b>Année de fondation</b>	1814
<b>Forme juridique</b>	Société coopérative
<b>Capital social</b>	CHF 1'769'000
<b>Agences</b>	Vevey (siège) et Montreux
<b>Effectif</b>	14.6 emplois à temps plein
<b>Adresse</b>	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
<b>Téléphone</b>	+41 (0)21 925 80 25
<b>Fax</b>	+41 (0)21 925 80 20
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.ce-riviera.ch">www.ce-riviera.ch</a>

<b>Bilan</b>	2017	2016
	en milliers de francs	
Total du bilan	567'782	521'004
Avances à la clientèle	476'757	440'299
Dépôts de la clientèle	509'808	469'283
Fonds propres pris en compte (CET1 + T2)	42'579	40'862

<b>Compte de résultat</b>	2017	2016
	en milliers de francs	
Résultat des activités	9'457	8'352
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'539	7'682
Résultat des opérations de commissions	625	641
Résultat des opérations de négoce	1'017	-269
Charges d'exploitation	-5'243	-5'199
Impôts	-621	-325
Bénéfice net de l'exercice	1'042	1'034

<b>Ratios</b>	2017	2016
Liquidité à court terme (LCR)	517%	478%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	106.90%	106.60%
Marge brute d'intérêts	1.38%	1.50%
Intensité de rendement par collaborateur (en milliers de francs)	606	519
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.25%	0.20%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.03%	0.01%





# MESSAGE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR

Le Conseil d'Administration et la Direction de la Caisse d'Epargne Riviera ont le plaisir de présenter les résultats du 204<sup>ème</sup> exercice, qui témoignent de la bonne santé de notre Etablissement bancaire dans un contexte qui fut favorable à nos activités.

Une croissance mondiale robuste et uniforme : sans doute est-ce la marque que laissera l'année 2017 dans l'histoire économique récente. En effet, la situation conjoncturelle des principales économies a, pour une fois, évolué de manière synchrone dans un même sens. Des économies interdépendantes emmenées par l'essor du marché intérieur des Etats-Unis, en plein redimensionnement, et par la progression du Dow Jones, indice phare de l'économie mondiale (+ 24.4% sur l'année). Une progression qui n'a pas manqué toutefois de donner le vertige. Un adage ainsi respecté cette année :

« quand les Etats-Unis vont, tout va bien pour tous ».

Et pourtant. L'endettement des nations n'a jamais été si élevé dans le monde, représentant un cumul de 230 mille milliards de dollars, soit plus de 3 fois l'activité économique annuelle de la planète, ou USD 30'000 de dette par terrien.

Dans ce contexte, comment appréhender un changement de tendance sur les taux d'intérêts qui n'ont cessé de baisser depuis 10 ans ? N'est-il pas surprenant que les liquidités générées par les plans de relance des banques centrales soient venues nourrir le marché des actions, et pousser ainsi les indices à la hausse ? N'est-il pas troublant que rien, ni guerre ni conflit, ni détresse humaine ni impact environnemental, ne vienne bouleverser cette tendance ? Certes, les bénéficiaires des entreprises se sont étoffés. Le taux de chômage a baissé dans les

principales nations. La sécurité aérienne n'a pas été aussi bonne depuis longtemps. Le blockchain a été testé efficacement. Cela dit, les bonnes nouvelles cachent une réalité : la volatilité était atone sur les marchés financiers en 2017. Elle n'a jamais été si basse d'ailleurs. De quoi alimenter les suspicions et les doutes sur la solidité de notre système. Et se préoccuper du contraste de plus en plus évident entre le besoin de stabilité à long terme, garant de la prospérité humaine, et l'euphorie éphémère, telle que celle qui s'est illustrée cette année par l'avènement des crypto-monnaies et leur envolée boursière.

Dans un milieu globalisé, la Suisse a une nouvelle fois montré sa robustesse. Malgré le franc fort, malgré la cherté, malgré son isolement. Certains diront avec le recul que notre pays a su puiser dans ses ressources intellectuelles pour se renouveler ; en quelques années depuis la crise financière, il a su se transformer et renforcer sa position de leader mondial de l'innovation. La persistance de l'élan libéral helvétique en est un fondement, lui qui sait encore dans notre pays dominer les effets paralysants de la bureaucratie.

Sise sur un arc lémanique qui a montré en 2017 des signes de consolidation économique, demeurant néanmoins l'un des pôles nationaux les plus vigoureux, notre région Riviera-Chablais-Veveyse-Lavaux a pu bénéficier du retour de l'activité touristique, revigorée par l'intelligence de créateurs qui ont su mettre en évidence le patrimoine local. Dans le domaine de la construction, limité par l'espace et conditionné par une mobilité urbaine problématique, notre région a tout de même su maintenir une activité soutenue, grâce au dynamisme de ses entreprises, petites et moyennes, et de son réseau d'artisans.

C'est ainsi qu'ont pu s'épanouir les services bancaires de proximité, jouant leur rôle de

soutien à l'économie régionale. Et comme acteur local important, la Caisse d'Épargne Riviera a pu poursuivre son développement sur le chemin de la croissance durable et régulière.

Le 204<sup>ème</sup> exercice de la CER s'est déroulé dans un environnement qui a peu évolué par rapport à l'année précédente : taux d'intérêts globaux demeurant à leur plus bas niveau historique ; concurrence vive soutenue par les principaux acteurs financiers suisses spécialisés dans les prêts, tous réunis sur la place. Deux conditions qui ont exercé une pression extrême sur la marge d'intérêts. Cela dit, le bon comportement des marchés financiers a permis d'agrémenter le résultat global et d'enregistrer un complément de revenus bienvenu. Les coûts de l'exploitation ont été contenus, malgré la charge additionnelle créée par les nouvelles réglementations et le renchérissement généralisé des prestations informatiques. Dans ce sens, les déclarations de la Finma, l'autorité suprême de surveillance des banques, faites en octobre à l'occasion d'un symposium consacré aux petites banques pourraient, si elles se concrétisent par un allègement de la réglementation, soulager quelque peu la part incompressible des coûts de fonctionnement.

La CER a donc bouclé l'année sur des indices excellents : marge d'intérêts élevée en comparaison nationale - refinancement intégral des crédits avec les dépôts de la clientèle - liquidités abondantes - consolidation des fonds propres - contrôle sur les risques relatifs aux activités principales - crédits d'une part et dépôts de la clientèle d'autre part. Ces indices laissent entrevoir sereinement un avenir positif.

En chiffres, la CER présentait au 31 décembre 2017 les résultats suivants. La taille du bilan était de 568 millions de francs, en hausse de 9.0% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 8.6%, à 510 millions de francs. Les créances à la clientèle ont augmenté de 8.3%, à 477 millions de francs. En particulier, le dossier des prêts hypothécaires s'est étoffé de 441 millions de francs (+8.2%). Le taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle était de 106.9% (2016 : 106.6%). Le résultat pourra, en cas d'approbation de l'Assemblée générale, augmenter la base de fonds de plus de 810'000 francs, à 28.7 millions de francs. Le taux de fonds propres selon Bâle III, rapporté aux exigences légales, s'affichait à 207% contre 194% un an plus tôt.

Quant au compte de résultats, les opérations d'intérêts ont affiché une baisse de 9.3% à 6'992'000 francs. La marge d'intérêt brute, était de 1.38%, contre 1.50% en

2016. L'impact des coûts des assurances contractées contre une hausse des taux d'intérêts (swaps de taux) était de 553'000 francs, soit 6.1% des produits d'intérêts. Les résultats de nos activités liées aux placements pour la clientèle, de 653'000 francs ont subi une légère baisse de 5.3%, par rapport à 2016. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de 1'017'000 francs. Les charges d'exploitation ont augmenté, à 5'243'000 francs (+0.8%), les charges de personnel +0.7% et les autres charges d'exploitation +1.0%. En conséquence, le cost/income a baissé, à 55.4%, contre 62.2% en 2016. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'042'421 francs, en hausse de 0.8% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces résultats, le Conseil d'administration propose le maintien du dividende à 12%.

A la lumière de ce qui précède, le Conseil d'administration relève le très fort engagement de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs et leur importante contribution à l'obtention des résultats de l'exercice 2017. C'est grâce à leur engagement efficace et constant, que nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter un bouclier très satisfaisant comme les chiffres ci-dessus en témoignent.

Ces résultats n'auraient pas été atteints sans la très forte implication de notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques ; il a conduit ses équipes avec brio et a su les motiver avec l'enthousiasme et les hautes compétences que nous lui connaissons, assurant à notre Banque la réussite et les performances que nous saluons aujourd'hui.

De son côté, l'équipe de Riviera Finance, sous la conduite de Monsieur Pascal Blanchard, Administrateur-délégué, a elle aussi réussi un bon exercice, dans un contexte conjoncturel qui n'a pas toujours été de tout repos. La clientèle de cette société dans laquelle la Caisse d'Epargne Riviera détient la majorité du capital-action, peut compter sur une équipe de collaboratrices et collaborateurs très professionnels, répondant aux attentes placées en elle, dans le domaine de la gestion de fortune principalement.

Nous avons pris congé en 2017 de Monsieur André Châtelain, l'un des membres fondateurs de Riviera Finance : il en fut le premier Administrateur-délégué entre 1999 et 2009, puis Président du Conseil d'administration jusqu'en 2017. Nos deux conseils ont eu l'occasion d'exprimer leurs remerciements à Monsieur Châtelain pour son engagement au service de notre société fille

et la conduite de celle-ci vers le succès.

Pour conclure, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera tient à réitérer sa reconnaissance à notre fidèle clientèle, qui ne cesse d'accorder sa confiance à notre Etablissement et à celles et ceux qui le constituent. Nous nous faisons un point d'honneur de vous fournir un service de qualité constante et de haut niveau, à vous Mesdames et Messieurs les sociétaires et clients : le Conseil d'administration est conscient du rôle déterminant qui est le vôtre dans la poursuite avec succès de nos activités bancaires sur la Riviera, que ce soit à Vevey ou à Montreux, et partout où nous sommes présents dans la zone de chalandise que nous desservons jour après jour.

**Philippe Petitpierre**

*Le Président*

**Alexandre Gauthier-Jaques**

*Le Directeur*

# CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA, *LES* *PROJETS RECENTS*



**2009-10**  
Création de  
l'agence de  
Montreux



**2011-12**  
Nouvelle  
identité  
visuelle -  
pictogrammes



**2010-13**  
Migration  
informatique



**2011-14**  
Célébration du  
bicentenaire



**2014**  
Rénovation  
des locaux  
d'exploitation



**2015-16**  
Nouveau site  
web



**2015-16**  
Vidéo  
institutionnelle



**2015-16**  
Formation  
prospective des  
collaborateurs



**2016-17**  
Prestations  
de niche



**2016-18**  
Rénovation  
du patrimoine  
immobilier

# FORUM CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA

C'est d'une constatation qu'est venue l'idée d'un forum : la CER reçoit depuis quelques années de par son développement, des opinions favorables provenant de l'économie locale. Des PME, TPE et artisans en particulier. A taille équivalente, problématiques similaires. Un débat nourri et équilibré a alors de bonnes chances de résonner, dans la bienveillance et l'harmonie.

C'est le 13 juin 2017 que se sont réunies 150 personnes, pour la plupart des patrons d'entreprises régionales. Le choix de l'hôtel Modern Times à St-Légier fut heureux. Des conditions climatiques exceptionnelles furent commandées, la salle était pleine.

A l'aspect qualitatif de l'audience, il convenait d'ajouter la représentation très diversifiée des métiers, formant ainsi une bonne représentation de l'activité régionale. Et d'ajouter une proportion élevée de femmes dans l'auditoire.

La thématique de l'entreprise et les différents défis du dirigeant lorsque sa société revêt la dimension d'une PME, furent présentés sous l'angle de témoignages. Avec en point de

mire l'économie régionale et sa diversité. Avec un vœu, le soin de ne pas politiser les débats, ne pas rendre l'événement nécessairement médiatique, et conserver un esprit entrepreneurial.

La journée a débuté par l'allocution du haut dirigeant d'une entreprise industrielle, icône du dynamisme local. Société qui a été métamorphosée en une décade grâce à une expansion pleine d'intelligence. Un premier témoignage convainquant, détaillant le trajet parcouru et se soldant par des enseignements positifs sur le développement. L'alchimie vision/stratégie, couplée à la technique managériale a révélé une réussite durable et pérenne.

Une seconde intervention, placée sous la conduite habile du modérateur, a offert un échange d'expériences par des entrepreneurs impliqués dans la transmission ou la reprise de leur société. Sous la configuration d'une table ronde, trois dirigeants ont pu exprimer des approches différentes, mais aussi converger sur l'importance fondamentale des rapports humains et de la proximité lors de la transmission d'une société. A les écouter, qu'elle

s'opère au sein de la famille, qu'elle implique ses propres cadres, ou qu'elle se concrétise par un rachat, la transmission est imprégnée du rapport à l'humain, clé inéluctable qu'il faut façonner.

La suite du programme a fait voyager l'auditoire. Le témoignage d'un navigateur solitaire, qui a fait le tour du monde à voile, sans escale et sans assistance. Pour réaliser cette prouesse, ce jeune homme et sa compagne, ont été projetés à la barre d'une jeune entreprise, créée en un rien de temps pour palier les besoins nécessaires et concrétiser une aventure sportive en mer. Un parcours parsemé d'anecdotes et d'embûches, tour à tour touchantes et drôles, laissant la latitude à la réussite entrepreneuriale, avec une victoire sportive à l'arrivée. Une histoire captivante et des messages tendres qui ont embarqué toute la salle.





Pour conclure cette journée d'échanges, une autre table ronde formée par trois dirigeants s'est intéressée à une thématique plus théorique : déceler des points communs à l'économie locale, en dessiner les contours et les particularités. La Riviera vaudoise est-elle animée par une économie intrinsèque (sans éléments extérieurs) dans laquelle les PME sont les acteurs ? Des réflexions qui ont su animer l'audience.

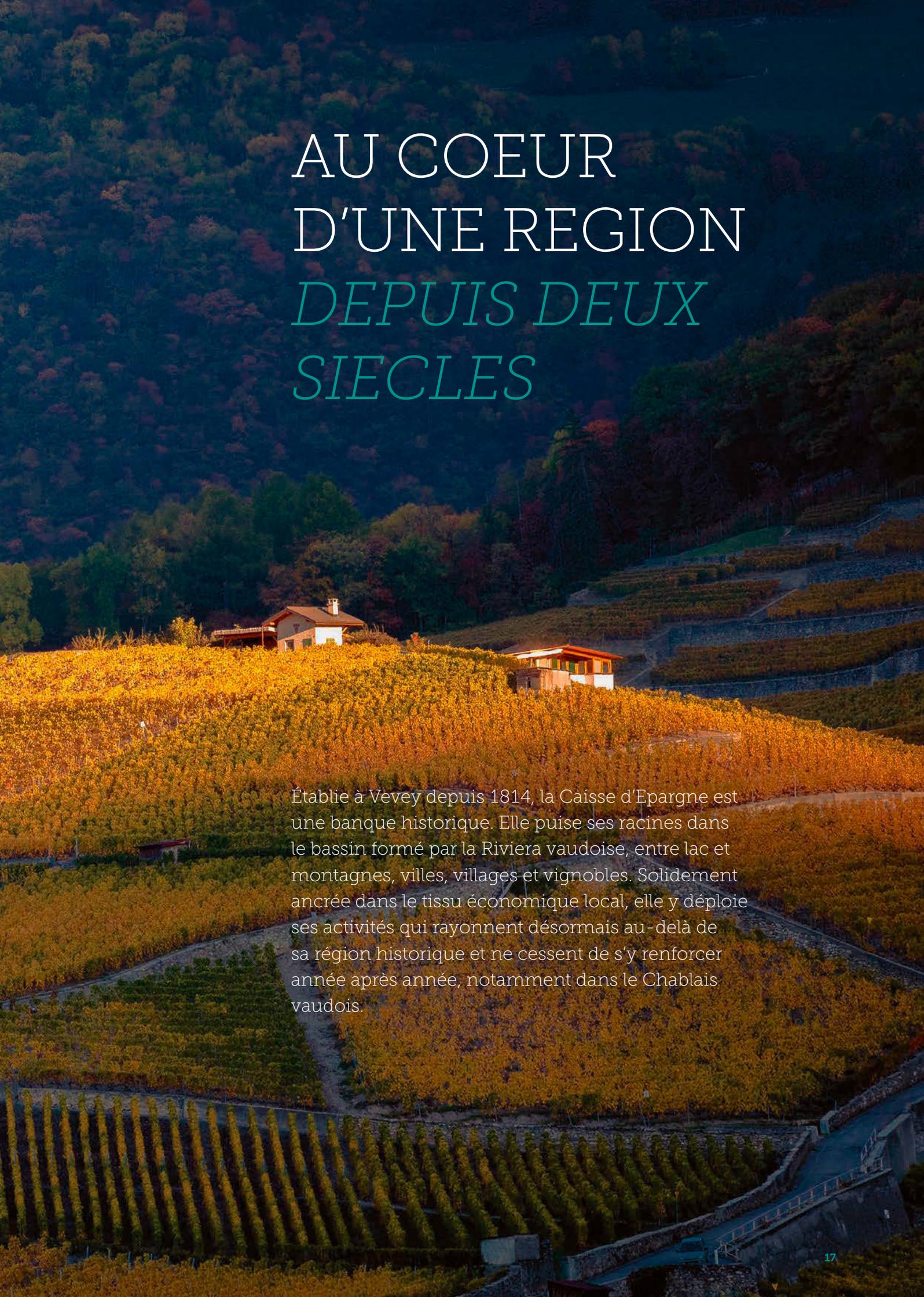




Un forum qui a su répondre aux attentes des participants. Grâce à des intervenants qui ont partagé avec humilité et simplicité leurs expériences. Des problématiques propres à l'entrepreneur qui sont certes nombreuses et communes, mais surmontables.





An aerial photograph of a vineyard in autumn. The rows of grapevines are terraced on a hillside, with their leaves turned a vibrant golden-yellow. In the middle ground, a small white house with a brown roof sits on a slight rise. The background shows a dense forest of trees with some autumnal colors. The overall scene is bathed in the warm, soft light of late afternoon or early morning.

# AU COEUR D'UNE REGION *DEPUIS DEUX SIECLES*

Établie à Vevey depuis 1814, la Caisse d'Épargne est une banque historique. Elle puise ses racines dans le bassin formé par la Riviera vaudoise, entre lac et montagnes, villes, villages et vignobles. Solidement ancrée dans le tissu économique local, elle y déploie ses activités qui rayonnent désormais au-delà de sa région historique et ne cessent de s'y renforcer année après année, notamment dans le Chablais vaudois.

# LA CER, *UNE BANQUE PROCHE DE VOUS*

Sise sur la Riviera vaudoise depuis 1814, la CER est une institution veveysane authentique. Elle fait partie des banques actives les plus anciennes de notre pays. Très impliquée dans la vie économique et sociale régionale, elle est un véritable acteur de proximité. Ses activités s'étendent aujourd'hui dans l'ensemble de la région et même au-delà.

L'explication de son succès tient d'un constat simple : la CER est une banque formée d'êtres humains qui ont un objectif, celui de servir une clientèle qui apprécie les relations humaines.

Malgré sa taille modeste, la CER offre les services d'une banque universelle avec simplicité et fiabilité. Elle propose à une clientèle locale des produits compréhensibles et performants. Forte d'une approche centrée sur la satisfaction du client, elle a accompagné plusieurs générations de femmes et d'hommes, d'entrepreneurs et de bâtisseurs. La fidélité et la loyauté de ces derniers envers leur banque sont les fondements de la motivation de ses collaborateurs.

Discrète mais accessible, prudente mais créative, la CER est une image fidèle des habitants et de ses collaborateurs lesquels constituent son capital le plus précieux. Elle est perçue couramment comme une banque familiale et cultive au sein de ses équipes des valeurs qui s'y réfèrent. À la CER, chaque employé conserve sa propre personnalité, ses passions et ses particularités qu'il met au service de la banque et de ses clients. Une richesse qui est favorisée par un climat de travail liant performance et épanouissement personnel. C'est là une des bases de l'engagement social de la CER.

Comme aime à le rappeler le directeur de l'établissement, les collaborateurs, quel que soit leur rang dans l'entreprise ou leur fonction, en endossant le costume bancaire, accomplissent l'extraordinaire. Une philosophie qui se ressent aux guichets et à tous les niveaux de la hiérarchie et qui fait de la Caisse d'Épargne Riviera, une banque unique et humaine, dont la proximité avec sa clientèle constitue son fondement.

*Discrète mais accessible, prudente mais créative, la banque est une image fidèle des habitants et de ses collaborateurs lesquels constituent son capital le plus précieux.*



CAISSE  
D'ÉPARGNE  
RIVIERA

**BANQUE DE PROXIMITÉ**





# ORGANES DE LA BANQUE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ÉCHÉANCE DU MANDAT

<b>Philippe Petitpierre</b> Président	Président et administrateur délégué de Holdigaz SA, Vevey	2020
<b>Claude Richard</b> Vice-président	Administrateur indépendant, Le Mont-Pélerin	2020
<b>Nicolas Cottier</b>	Avocat, St-Prex	2020
<b>Jean de Gautard</b>	Avocat, Vevey	2020
<b>François Margot</b>	Juriste, Vevey	2020
<b>Sandrine Moesching-Hubert</b>	Architecte HES SIA, Bex	2020
<b>Daniel Willi</b>	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2020

## DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

**Alexandre Gauthier-Jaques** Lussy-sur-Morges

## ORGANE DE RÉVISION

**BDO SA** Lausanne

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**NOM,  
DATE DE NAISSANCE  
ET NATIONALITE**

**CURSUS  
PROFESSIONNEL**

**Philippe Petitpierre**  
1948,  
Suisse



## **Formation**

Diplôme d'ingénieur EPFL.  
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

## **Parcours professionnel**

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998. Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe Holdigaz. Il a siégé dans de nombreux Conseils d'administration en Suisse et a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud. Il est président de Swiss Gas Invest et représente la Suisse à Eurogas et auprès de l'International Gas Union.

## **Autres mandats**

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.  
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera société coopérative, à Vevey.  
Président du Conseil d'administration de Gaznat SA, à Lausanne.  
Président du Conseil d'administration de Petrosvibri SA, à Vevey.

**Claude Richard**  
1955,  
Suisse



## **Formation**

Licence en sciences économiques, mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne.  
Licence en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne.

## **Parcours professionnel**

Claude Richard est entré en fonction le 26 avril 2006. Depuis le 10 mai 2017 il est le vice-président du Conseil d'administration. Il a été membre de la Commission d'audit depuis 2007 et préside le Comité d'audit et des risques depuis le 10 mai 2017. Après des études universitaires, il a accompli tout son parcours professionnel à Retraites Populaires à Lausanne. Il en a été directeur général de 1997 à 2013. Il a été membre des Conseils d'administration du Groupe Mutuel, de La Caisse Vaudoise, de Prevista, de Renaissance PME, de GEP et de Forces Vives.

## **Autres mandats**

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.  
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.  
Membre du Conseil d'administration de Parking Riponne SA, à Lausanne.  
Membre du Conseil d'administration de Télé Leysin- Col des Mosses - La Lécherette SA, à Ormont-Dessous.

**NOM,  
DATE DE NAISSANCE  
ET NATIONALITE**

**Nicolas Cottier**  
1972,  
Suisse



**CURSUS  
PROFESSIONNEL**

**Formation**

Licence en droit de l'Université de Lausanne.  
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

**Parcours professionnel**

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date. Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

**Autres mandats**

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera société coopérative, à Vevey.  
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.  
Membre du Conseil d'administration de Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.  
Membre du Conseil d'administration de Port-franc et Entrepôts de Lausanne-Chavornay SA, à Chavornay.

**Jean de Gautard**  
1953,  
Suisse



**Formation**

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

**Parcours professionnel**

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017). Après des études de droit, il a été avocat associé à Mes Poudret, Journot et Anex, à Lausanne. Depuis 2001, il continue la pratique du Barreau à l'étude Jean de Gautard à Vevey. Il exerce dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, notamment le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal.

**Autres mandats**

Membre du Conseil d'administration de sociétés du Groupe Holdigaz SA, à Vevey.  
Président du Conseil de la Fondation de Nant, à Corsier-sur-Vevey.  
Membre du Conseil de la Fondation des Hôpitaux de la Riviera, à Vevey.  
Membre du Conseil de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, à Rennaz.  
Président du Réseau de santé Haut-Léman.

**NOM,  
DATE DE NAISSANCE  
ET NATIONALITE**

**CURSUS  
PROFESSIONNEL**

**François Margot**  
1953,  
Suisse



**Formation**

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

**Parcours professionnel**

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011. Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations et de Conseil d'administration de sociétés, déployant leurs activités, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

**Autres mandats**

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.  
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.  
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.  
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

**Sandrine Moesching-Hubert**  
1969,  
Suisse



**Formation**

Dipôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

**Parcours professionnel**

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017. Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans le conseil et la direction des travaux dans les domaines de la rénovation, la transformation et le diagnostic des bâtiments, en particulier dans l'optimisation énergétique.

**Autres mandats**

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.  
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.

**NOM,  
DATE DE NAISSANCE  
ET NATIONALITE**

**Daniel Willi**  
1951,  
Suisse



**CURSUS  
PROFESSIONNEL**

**Formation**

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.  
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

**Parcours professionnel**

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009. Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert le bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA à Montreux. Il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Pour le compte de Maître Carré Sàrl, il exerce dans le conseil au Maître de l'Ouvrage, les expertises en évaluation immobilière et les projets complexes.

**Autres mandats**

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.  
Président du Conseil d'administration de CESLA, à Lavey-Morcles.  
Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.  
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.  
Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.  
Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

# DIRECTION

**NOM,  
DATE DE NAISSANCE  
ET NATIONALITE**

**Alexandre Gauthier-Jaques**  
1969,  
Suisse



**CURSUS  
PROFESSIONNEL**

**Formation**

Bachelor ès sciences en biologie, Certificat de chimie organique, Master ès sciences (MS), Doctorat ès sciences (PhD) de l'Université de Lausanne.  
Certificat en private banking de UBS.

**Parcours professionnel**

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1er juin 2009. Après des études de biologie, il a fait de la recherche en physico-chimie à l'Académie des sciences de Russie (PAH) à Moscou. Il est entré chez Nestlé en 1995, a accompli une thèse de doctorat et a travaillé à Orlando aux USA. En 1999 il a rejoint UBS à Genève, a accompli une formation financière et a exercé dans le conseil patrimonial pour la clientèle privée internationale et le conseil financier en valeurs de haute technologie et sociétés non cotées. Il a été membre de direction au sein du marché Europe de l'Ouest d'UBS Wealth Management International, et a géré des projets opérationnels et stratégiques dans les principaux segments du front office.

**Autres mandats**

Membre du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

# SISE DANS *UNE REGION D'EXCEPTION*

Entre un lac somptueux et des montagnes majestueuses, la Riviera vaudoise jouit d'une situation exceptionnelle et d'une douceur unique qui sont appréciées tant par ses habitants que par les visiteurs. Tous louent la beauté des paysages et la qualité de vie.

### **Territoire Riviera Vaudoise**

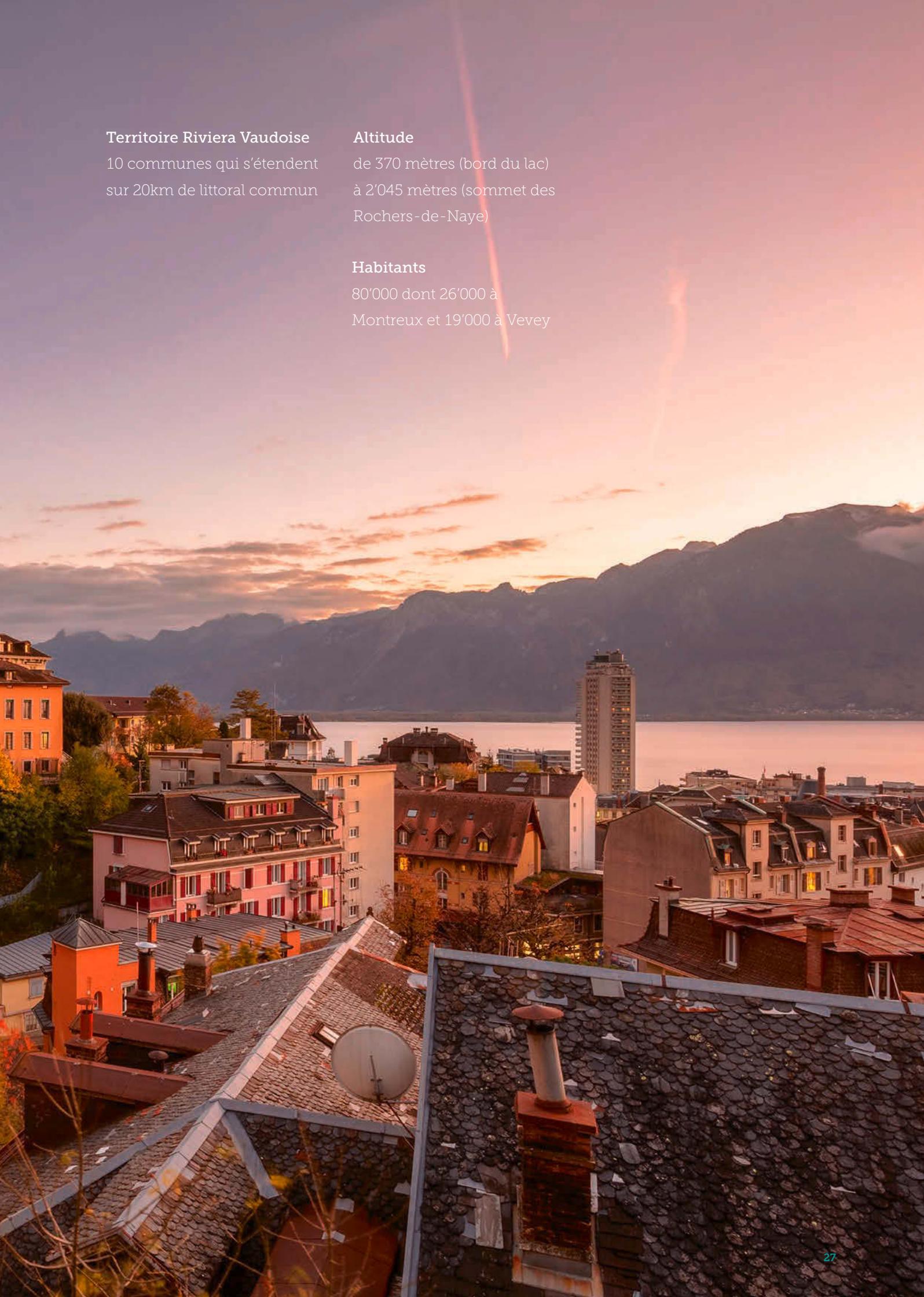
10 communes qui s'étendent sur 20km de littoral commun

### **Altitude**

de 370 mètres (bord du lac)  
à 2'045 mètres (sommet des  
Rochers-de-Naye)

### **Habitants**

80'000 dont 26'000 à  
Montreux et 19'000 à Vevey



# COUPE DES NATIONS *DE RINK HOCKEY*

La Coupe des Nations est la plus ancienne compétition de rink hockey au monde. Elle est traditionnellement organisée chaque deux ans par le club suisse Montreux HC. La CER soutient l'événement activement depuis 2015. Fondé en 1917, le Montreux HC est le club de rink hockey le plus titré et le plus ancien du pays.

Tournoi mythique et manifestation fédératrice de toute une région, la Coupe des Nations a vu sa dernière édition, en 2017, offrir un spectacle de toute beauté. Forte d'un contingent qui compte 7 équipes natio-

nales et le Montreux HC qui en est l'hôte, la compétition dure traditionnellement 5 jours avec une phase de pool par groupes de 4 équipes, puis des matchs de classement qui se terminent par la grande finale du dimanche.

Lever le Challenge Caisse d'Épargne Riviera qui est promis au vainqueur, emporter la coupe dans son pays représente un honneur sans nul autre pareil pour l'équipe gagnante. Mais le défi est de taille, puisqu'il faut impérativement remporter trois tournois consécutivement pour conserver le Challenge, ce que



seuls le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre ont réussi depuis 1917.

C'est avec grande fierté que la CER a transmis le trophée 2017 à l'équipe d'Argentine. Pour deux ans, le Challenge Caisse d'Épargne Riviera a donc franchi l'Atlantique : tout un symbole pour une banque de proximité ! La coupe sera à nouveau mise en jeu en 2019, au cours d'une édition qui verra peut-être le Montreux HC auréolé.

# FESTIVAL DES ARTISTES DE RUE ÉDITION 2017

Le Festival des Artistes de rue à Vevey, a lieu traditionnellement le dernier week-end avant la rentrée scolaire et représente pour les petits comme les plus grands un des rendez-vous les plus marquants de l'été.

Durant 3 jours, des artistes locaux et du monde se produisent au cœur de la vieille ville, laquelle revêt alors chaque année, une

ambiance unique et colorée. En 2017, la 25<sup>ème</sup> édition a été célébrée et a accueilli pour l'occasion tous les anciens lauréats du Festival. La ville de Vevey a pu vibrer sous les tonnerres d'applaudissements du public venu nombreux pour admirer les artistes. Plus de 30'000 personnes ont convergé vers l'événement, une fréquentation provenant de Suisse romande et de régions plus éloignées.



Une fête haute en couleur que la CER soutient depuis 2008 en qualité de partenaire privilégié. Une implication qui tient particulièrement à cœur et qui traduit son lien indissociable avec la ville de Vevey et ses habitants.





# BILAN

# 567'782

2017 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

# 521'004

2016 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

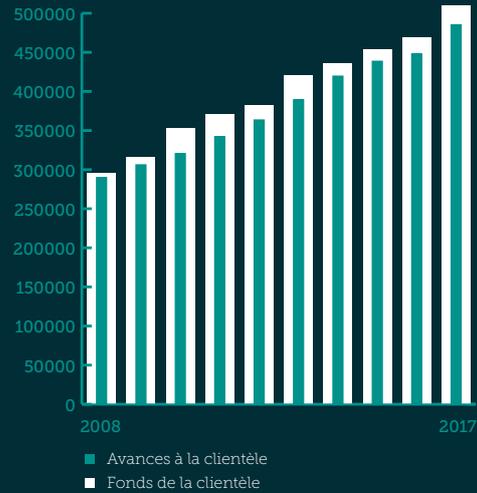


Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

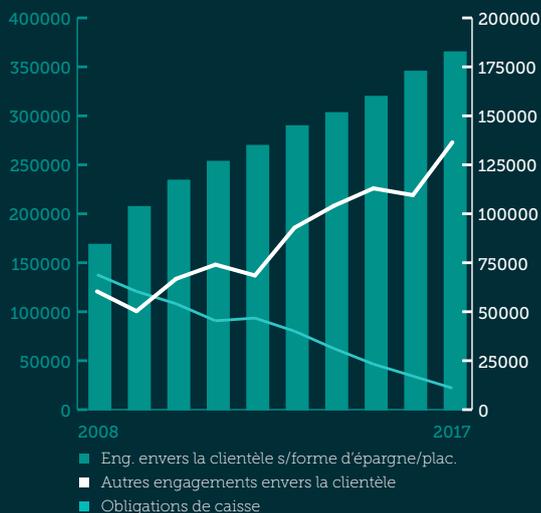
## TAILLE DE BILAN



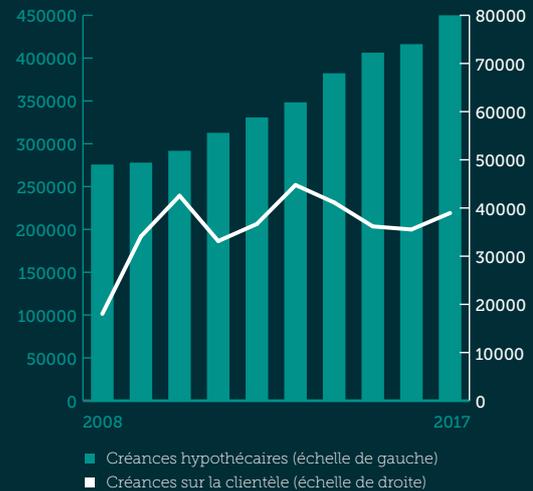
## COUVERTURE ACTIFS-PASSIFS CLIENTÈLE



## ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE



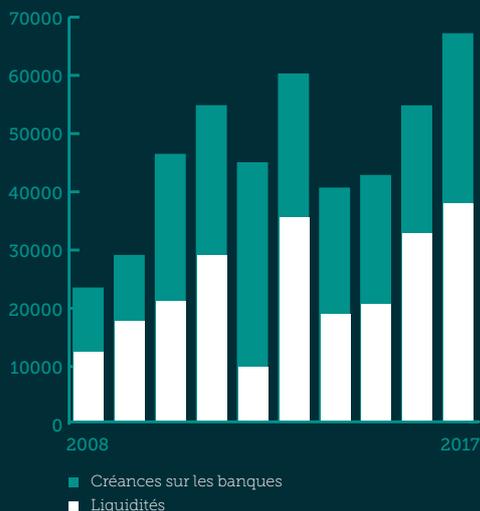
## CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE



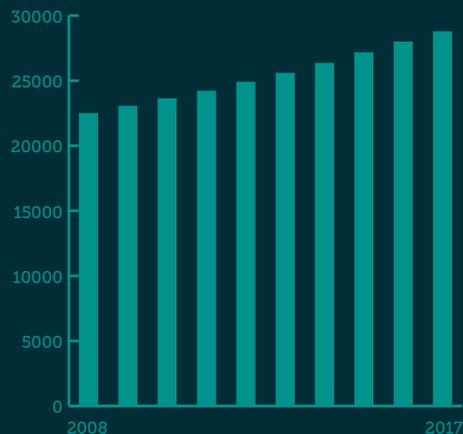


# BILAN

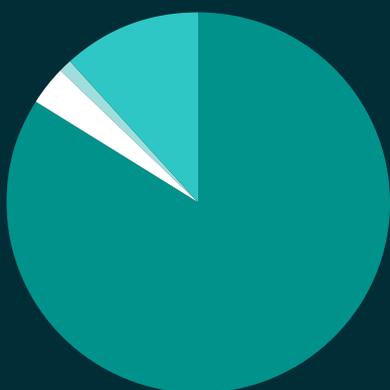
## LIQUIDITÉS ET CRÉANCES SUR LES BANQUES



## FONDS PROPRES

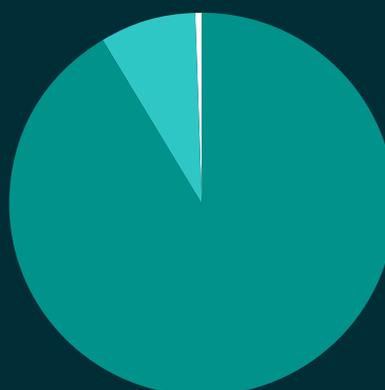


## RÉPARTITION DE L'ACTIF



- Liquidités & banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuille et participations
- Immeubles et autres postes

## RÉPARTITION DU PASSIF



- Dépôts de la clientèle
- Corr. val., provision, réserves et capital social
- Autres postes



PART DES PRÊTS  
HYPOTHÉCAIRES DANS  
L'ACTIF DU BILAN

77,7 %

78,3 %

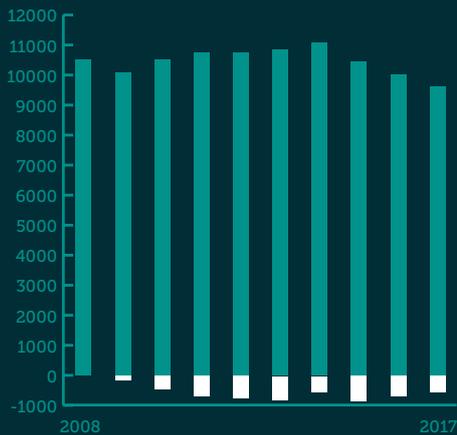
EN 2016



# PERTES ET PROFITS

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

## PRODUITS DES INTÉRÊTS



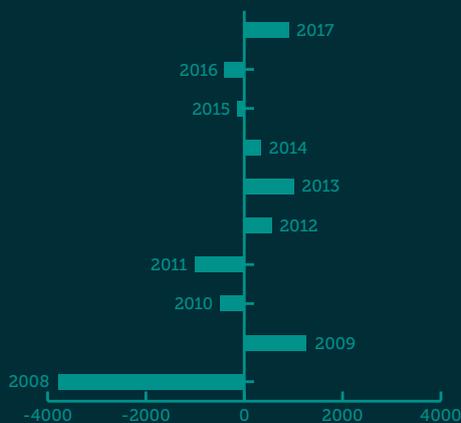
■ Produits des intérêts sans coûts des SWAP  
■ Coûts des SWAP

## RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS ET MARGE BRUTE



■ Résultat des opérations d'intérêts  
■ Marge d'intérêts brute (échelle de droite)

## RÉSULTATS DU NOSTRO



## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ DES COLLABORATEURS DE LA CER

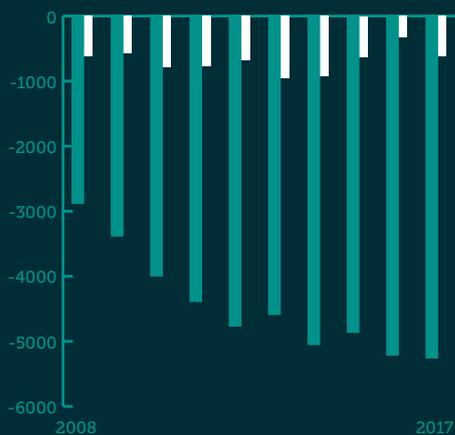


■ Résultats (échelle de gauche)  
■ Résultats, par EPT (échelle de droite)



# PERTES ET PROFITS

## CHARGES D'EXPLOITATION ET IMPÔTS



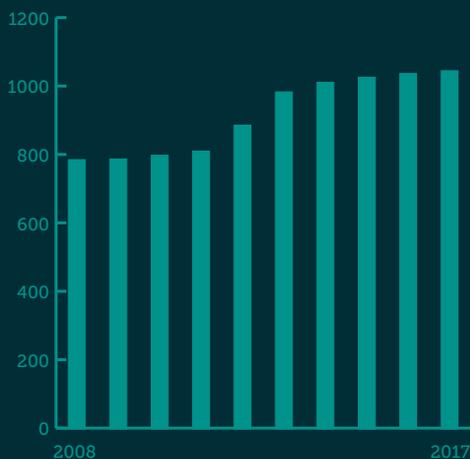
■ Charges d'exploitation  
■ Impôts

## RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



## BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Sous réserve de l'approbation des comptes 2017



## DIVIDENDE 2017

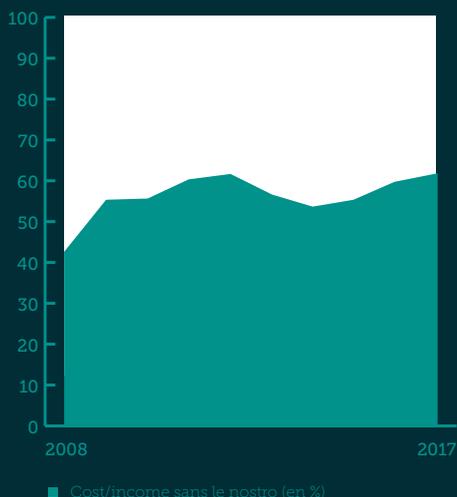
# 12%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2017 et de la répartition du bénéfice



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## COST / INCOME



## RATIO DES LIQUIDITES A COURT TERME (LCR) :

	2017
Ratio :	517 %
Limite légale minimale :	80 %

## TAUX DE REFINANCEMENT DES ACTIFS CLIENTÈLE PAR LES PASSIFS CLIENTÈLE :

	2017
Ratio :	107 %

## NOMBRE DE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES À LA FIN DE L'EXERCICE 2017



14.6 EPT



DEPUIS 1814...

204

## LA MARGE D'INTÉRÊTS BRUTE 2017



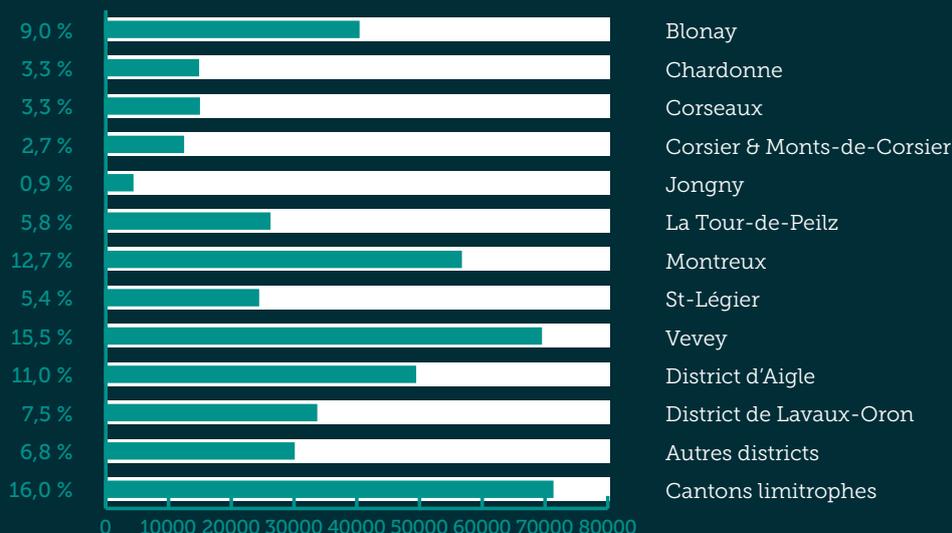


# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

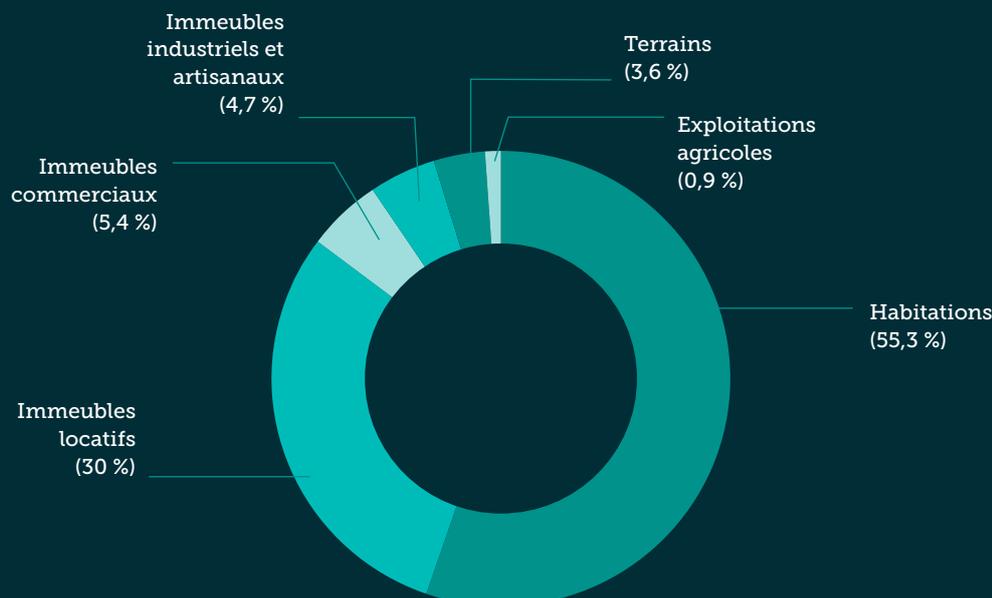
## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES EN 2017

59%

District Riviera - Pays-d'Enhaut



## RÉPARTITION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES PAR NATURE DE GAGE EN 2017



# MEHDI AMHAND

## L'ARTISAN DU KICK



Membre du Taekwondo Riviera depuis l'âge de 5 ans, 11 fois champion suisse, récemment 3ème à l'Euro des -21 ans et 5ème à la coupe du monde francophone, Mehdi a commencé les arts martiaux très jeune pour canaliser son énergie débordante. D'abord un sport, puis très vite une passion, le Taekwondo est devenu son métier, puisque qu'il évolue aujourd'hui en tant que professionnel dans la discipline.

C'est depuis 2011 et ses débuts en catégorie sénior, que la CER lui apporte son soutien financier. Elle est son sponsor. Le soutien a

permis à Mehdi d'ouvrir une première fois les portes à une formation en Corée du Sud. Il lui permet aussi de voyager dans les différents pays d'Europe, d'Afrique du Nord ou des Emirats Arabes, pour participer à des combats. Grâce à ce soutien Mehdi peut évoluer à son niveau actuel.

Derrière le kimono blanc et le féroce combattant, Mehdi est une personnalité attachante qui surprend par sa luminosité et sa bienveillance. Rigoureux, travailleur, honnête et loyal, il incorpore de nombreuses valeurs chères à la CER qui est fière de l'homme et de l'athlète qu'elle a eu le plaisir de voir évoluer au plus haut niveau.

Et pour preuve. Lorsque Mehdi se fixe un objectif, il s'en donne pleinement les moyens. En l'occurrence, depuis qu'il vise les JO de Tokyo en 2020, Mehdi s'impose une discipline de fer : six jours sur sept, il s'entraîne sans relâche avec un programme spartiate. Le matin, sa journée commence par une séance de cardio de 13 ou 14 km à jeun. Il poursuit ensuite avec 3 heures de technique, de physique et de combat ; son programme s'achève parfois la nuit tombée.

Pour pouvoir rester dans sa catégorie des 63 kg, le Veveysan de 1,76 m suit un régime strict. « Je mange essentiellement des légumes vapeur, du poisson et des flocons d'avoine, le matin.



Et toujours de petites quantités. » Pas question de prendre du poids. Sa balance est devenue au fil des années sa partenaire de vie. Une discipline qui se ressent même en dehors du sport. « Que cela soit durant les combats ou en dehors de la salle, le respect de l'autre est essentiel. Comme je donne aussi des cours aux quelque 200 jeunes du club de la Riviera, j'en profite également pour transmettre certaines valeurs qui me semblent essentielles. Je leur enseigne la technique, certes, mais aussi la manière dont on doit se comporter en public. Je leur dis notamment d'éviter les bagarres, car l'image que nous véhiculons est primordiale. »

Une image dont Mehdi connaît parfaitement l'importance, puisqu'il compte plusieurs dizaines de milliers de « followers » sur les réseaux sociaux. Une manière pour lui de communiquer avec ses nombreux et inconditionnels supporters, tels que la CER.

# MAUDE MATHYS

## LE GRAND RETOUR

Maude Mathys est une femme d'exception. Après une seconde grossesse et la naissance de Timothé, qui est venu rejoindre Charlotte, elle renoue avec le chemin des entraînements et des compétitions pour signer une année exceptionnelle, marquée par des victoires importantes et des records personnels pulvérisés.

Maman de deux enfants, Maude Mathys n'a jamais cessé l'entraînement lorsqu'elle était enceinte. A une dose certes réduite, Maude a tout de même pratiqué encore sept heures de sport durant la semaine qui a précédé l'accouchement. « Le jour du terme, je n'avais aucune contraction. Alors je suis montée à Villars en courant et suis redescendue pour provoquer l'accouchement ». C'est d'ailleurs dans cette station des Préalpes vaudoises qu'elle a rem-



porté sa première compétition en 2017, devenant par la même occasion championne suisse de ski alpinisme. Une première victoire qui devait lancer une série exceptionnelle de succès tant sur skis qu'en course à pied.

En effet, si la CER soutient l'athlète depuis 2011 et son entrée dans l'élite nationale du Club alpin suisse, jamais la championne n'avait connu pareille moisson de médailles et de records qu'en 2017.

Le 1er juillet, Maude termine à la première place de la 36ème édition de la course Montreux-les Rochers-de-Naye et pulvérise de six minutes, le record de la course qui était détenu depuis 10 ans par la jurassienne Angéline Joly. Une semaine plus tard, elle saisit l'or en Slovénie sur un parcours de 8,4 km pour 1500 m de dénivelé et devient championne d'Europe de course de montagne. En septembre, Maude ravit la première place du marathon de la Jungfrau (1800 m de dénivelé) avec un excellent chrono de 3h13, puis s'offre une victoire de prestige le mois suivant en remportant la course Morat-Fribourg. Cette dernière course mettra en lumière ses exploits et transformera son image, qui devient médiatisée. Ces résultats obtenus sont-ils un bon présage pour l'année 2018 et une qualification pour les JO de Tokyo en 2020 ?



Pour cette nouvelle année qui s'annonce haute en défis pour Maude Mathys, la CER est fière de confirmer son soutien en qualité de sponsor principal de cette exceptionnelle athlète romande. La banque est d'ailleurs heureuse de pouvoir accompagner la championne dans sa « nouvelle » carrière, puisque Maude entre désormais dans le cercle très restreint des pros de la discipline.

# VEVEY NATATION RIVIERA *UN CLUB CENTENAIRE*

Depuis 2003, la CER soutient le Vevey Natation Riviera. Une aide qui revêt une importance toute particulière puisque le VNR est une institution locale, fondée en 1919 qui compte plusieurs athlètes ayant participé à des Jeux Olympiques.

Avec plus de 200 nageurs élites et espoirs, quatre équipes de water-polo et 10 entraîneurs, le Vevey Natation Riviera caracolent au plus haut niveau national. Le club est un important formateur ce qui lui confère le statut d'élite nationale et le place comme un des clubs sportifs les plus importants de la région.

Le Vevey Natation Riviera touche directement plus de 2600 personnes que ce soit au travers de ses activités de compétitions et à son engagement pour l'enseignement de la natation et la formation des jeunes. Un rôle social de première qualité qui est possible grâce au soutien de ses sponsors.



# PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION FEMMES PME SUISSE ROMANDE



## Soutenir la pérennité des entreprises familiales et des PME

« Les femmes jouent un rôle clé dans les petites et moyennes entreprises » indique Christiane Charmey, Présidente de l'Association Femmes PME Suisse romande, créée en 2014. « Leur rôle est généralement sous-estimé. » En effet, très souvent encore, l'image de la « femme du patron » est celle d'une auxiliaire occasionnelle. Alors que, dans la réalité, les membres de la famille – principalement les conjointes – font partie intégrante de la gestion quotidienne de bon nombre de petites et moyennes entreprises (PME). Leur travail est nécessaire voire indispensable à la bonne marche des affaires.

## Un réseau d'affaires pour les femmes actives dans les PME.

C'est la raison principale qui a motivé les huit membres du comité initial à fonder une association pour rassembler les nombreuses femmes qui parti-

cipent à la gestion d'une entreprise familiale, gèrent leur propre société ou exercent une fonction de cadre au sein d'une PME. L'association accueille des représentantes de tous les secteurs économiques, de l'agriculture aux services en passant par l'industrie, de toutes les régions de Suisse romande. Après trois ans d'existence, l'association compte plus de 300 membres. « Nous répondons à un besoin. Apéritifs, visites d'entreprises, ateliers et conférences en lien avec les préoccupations de nos membres – en tout une trentaine de manifestations par année – permettent aux membres d'échanger leurs expériences et de faire valoir les compétences de chacune ».

## Valoriser la richesse de leur apport

D'après l'Université de Saint-Gall (2012) et l'Office fédéral des Statistiques (2014), 53'000 femmes œuvrent en tant que collaboratrices familiales dans des PME et 214'000 travaillent en indépendantes (dont environ 70'000 avec des collaborateurs). Près de 80'000 femmes sont employées à la direction d'une entreprise et plus de 315'000 assument une responsabilité de personnel sans être actives au sein de la direction. Toutes ces femmes assument des fonctions assurant le management, le développement

et la pérennité de l'entreprise : gestion générale & stratégie, communication & ressources humaines, comptabilité & finances, organisation, marketing et relations publiques. Souvent en charge des tâches administratives, ce sont elles qui gèrent les contrats et les relations avec les parties prenantes comme les employés, fournisseurs, partenaires, pouvoirs publics, etc.

## Des valeurs communes

« Ce sont nos valeurs communes qui nous ont amené à soutenir l'association Femmes PME Suisse romande », souligne le Directeur Alexandre Gauthier-Jaques. « La Caisse d'Epargne Riviera privilégie la proximité auprès des PME. Nous sommes un partenaire bancaire et financier pour toutes leurs affaires de gestion, et pouvons les aider dans les démarches touchant à la transmission, la fiscalité et l'immobilier. Nos interlocuteurs sont les propriétaires des entreprises – souvent des couples mariés dans le cas de PME familiales ». Concrètement, le soutien financier de la CER permet à l'association de se professionnaliser et d'offrir une plus-value à ses membres. De son côté, l'association, par le biais de son réseau, participe à l'organisation de la manifestation de la CER (Forum) et intègre la banque à ses activités régionales.

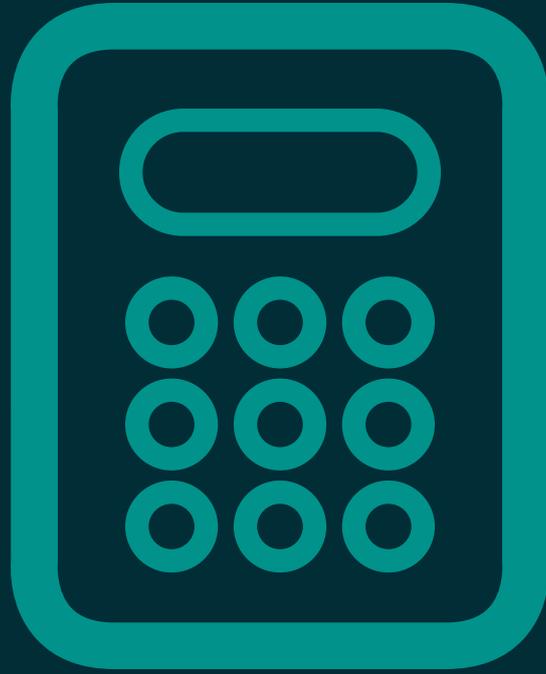
# L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2017 *À L'HOTEL DES TROIS COURONNES A VEVEY*



Chaque année, les sociétaires de la Caisse d'Epargne Riviera se réunissent dans la salle Camille Saint Saens de l'Hôtel des Trois Couronnes. C'est l'occasion pour notre assemblée de prendre connaissance des résultats annuels de la banque et de partager un apéritif dînatoire en grande convivialité.







# COMPTES ANNUELS 2017

# LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA *RESUME*

<b>Bilan</b>	2017 en milliers de francs	2016 en milliers de francs
Total du bilan	567'782	521'004
Avances à la clientèle	476'757	440'299
Dépôts de la clientèle	509'808	469'283
Fonds propres pris en compte (CET1 + T2)	42'579	40'862

<b>Compte de résultat</b>	2017 en milliers de francs	2016 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'539	7'682
Résultat des opérations de commissions	625	641
Résultat des opérations de négoce	1'017	-269
Charges d'exploitation	-5'243	-5'199
Résultat des activités	9'457	8'352
Impôts	-621	-325
Bénéfice net de l'exercice	1'042	1'034

<b>Ratios</b>	2017	2016
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	517%	479%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	106.90%	106.60%
Marge brute d'intérêts	1.38%	1.50%
Intensité de rendement par collaborateur (en milliers de francs)	606	519
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.25%	0.20%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.03%	0.01%

## COMPTES ANNUELS

### BOUCLEMENT INDIVIDUEL STATUTAIRE AVEC PRÉSENTATION FIABLE

#### BILAN (en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2017 en CHF	31.12.2016 en CHF
Liquidités		37'280	32'082
Créances sur les banques		29'108	21'926
Créances sur la clientèle	5.1	35'764	32'570
Créances hypothécaires	5.1	440'993	407'729
Opérations de négoce	5.2	6'071	7'899
Immobilisations financières	5.4	10'663	10'264
Comptes de régularisation		684	717
Participations	5.5, 5.6	1'670	1'363
Immobilisations corporelles	5.7	4'817	5'079
Autres actifs	5.8	732	1'375
<b>Total des actifs</b>		<b>567'782</b>	<b>521'004</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		10'008	4'005
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		498'822	452'152
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	583	1'210
Obligations de caisse		10'986	17'131
Comptes de régularisation		928	954
Autres passifs	5.8	404	485
Provisions	5.10	17'090	16'900
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	3'845	3'845
Capital social	5.11	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'290	1'279
Réserves facultatives issues du bénéfice		20'870	20'070
Propres parts du capital	5.14	-110	-74
Bénéfice reporté		255	244
Bénéfice de l'exercice		1'042	1'034
<b>Total des passifs</b>		<b>567'782</b>	<b>521'004</b>
<b>Opérations hors bilan</b>			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'492	1'421
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	48'080	37'365

## COMPTE DE RESULTAT (en milliers de francs)

### PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE BANCAIRE ORDINAIRE

	Annexe	31.12.2017 en CHF	31.12.2016 en CHF
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produit des intérêts et des escomptes		9'068	9'364
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		303	376
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		260	280
Charges d'intérêts		-2'092	-2'338
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>7'539</b>	<b>7'682</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-547	30
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>6'992</b>	<b>7'712</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		653	690
Produit des commissions sur les opérations de crédit		15	1
Produit des commissions sur les autres prestations de service		303	281
Charges de commissions		-346	-331
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>625</b>	<b>641</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	7.1	<b>1'017</b>	<b>-269</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		6	5
Produit des participations		73	108
Résultat des immeubles		222	202
Autres produits ordinaires		7	14
Autres charges ordinaires		-31	-31
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>276</b>	<b>298</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	7.2	-2'906	-2'886
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'337	-2'313
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-5'243</b>	<b>-5'199</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'742	-2'054
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1'663</b>	<b>867</b>
Produits extraordinaires	7.4	0	492
Impôts	7.5	-621	-325
<b>Bénéfice</b>		<b>1'042</b>	<b>1'034</b>

## PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN (en milliers de francs)

	31.12.2017 en CHF	31.12.2016 en CHF
Bénéfice	1'042	1'034
+ Bénéfice reporté	255	244
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>1'297</b>	<b>1'278</b>
<b>Total à la disposition de l'assemblée générale</b>	<b>1'297</b>	<b>1'278</b>
<b>Emploi du bénéfice au bilan</b>		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	12	11
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	810	800
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	212	212
<b>Report à nouveau</b>	<b>263</b>	<b>255</b>

## ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>1'769</b>	<b>0</b>	<b>1'279</b>	<b>3'845</b>	<b>20'314</b>	<b>-74</b>	<b>1'034</b>	<b>28'168</b>
<i>Attribution à la réserve légale issue du bénéfice</i>			11				-11	0
<i>Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice</i>					800		-800	0
<i>Dividendes et autres distributions</i>							-212	-212
<i>Modification du bénéfice reporté</i>					11		-11	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-76		-76
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						40		40
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux								0
Bénéfice / (perte) de la période							1'042	1'042
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>1'769</b>	<b>0</b>	<b>1'290</b>	<b>3'845</b>	<b>21'125</b>	<b>-110</b>	<b>1'042</b>	<b>28'962</b>



# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017



# 1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DE LA BANQUE

## Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (CER), une société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée en 1814 dans cette ville, elle est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, la CER est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte près de 85'000 habitants.

La CER est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance S.A., société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

## Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 89,8% (exercice précédent 90,1%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille de titres à rendement fixe, ainsi qu'un portefeuille d'actions, y compris de sociétés de la région.

## Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 14,6 personnes (16,6 l'année précédente).

## 2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

### 2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 15/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi précise que possible du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

### 2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

### 2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

### 2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

### 2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

## 2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

## 2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

## 2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

## 2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

## 2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

## 2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

## 2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

## 2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

## 2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

## 2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

## 2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1.01.2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

## 2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

## 2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

## 2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2017	2016
EUR	1.1691	1.074
USD	0.9778	1.0202

## 2.20 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circ. -FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

## 3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

### Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

### Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

### Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

### Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

### Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La CER gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

### Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

### Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 18/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

## 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2017, date du bilan de la CER.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Montants en milliers de francs

### 5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

#### COUVERTURE DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
Créances sur la clientèle	34'554	3'886	519	38'959	
Créances hypothécaires	445'999	0	0	445'999	
- Immeubles d'habitation	380'195	0	0	380'195	
- Immeubles commerciaux	24'227	0	0	24'227	
- Immeubles artisanaux et industriels	20'976	0	0	20'976	
- Autres	20'601	0	0	20'601	
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
	31/12/2017	480'553	3'886	519	484'958
	31/12/2016	443'234	3'788	805	447'827
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>					
	31/12/2017	473'104	3'653	0	476'757
	31/12/2016	436'738	3'561	0	440'299
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	30	1'462	0	1'492	
Engagements irrévocables	45'242	2'838	0	48'080	
<b>Total du hors bilan</b>					
	31/12/2017	45'272	4'300	0	49'572
	31/12/2016	34'611	4'175	0	38'786

#### CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31/12/2017	5'477	3'911	1'566	1'566
31/12/2016	5'354	3'921	1'433	1'433

## 5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

ACTIFS	2017 en CHF	2016 en CHF
<b>Opérations de négoce</b>		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	6'071	7'899
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>6'071</b>	<b>7'899</b>
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
<b>Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des Actifs</b>	<b>6'071</b>	<b>7'899</b>
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

## 5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF	
<b>Instruments de taux</b>						
SWAPS					578	55'000
<b>Devises / métaux précieux</b>						
Contrats à terme						
<b>Titres de participation/indices</b>						
Options (OTC)		5	813			
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>						
	31/12/2017	0	5	813	0	578
	31/12/2016	0	27	1'695	0	1'183
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>						
	31/12/2017				0	583
	31/12/2016				0	1'210

## 5.4 Immobilisations financières

REPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur comptable		Juste valeur	
	2017 en CHF	2016 en CHF	2017 en CHF	2016 en CHF
<b>Titres de créance</b>	<b>10'144</b>	<b>9'745</b>	<b>10'468</b>	<b>10'029</b>
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	10'141	9'742	10'468	10'029
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	0	0	0	0
<b>Titres de participation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Métaux précieux</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immeubles</b>	<b>515</b>	<b>515</b>	<b>515</b>	<b>515</b>
<b>Total</b>	<b>10'663</b>	<b>10'264</b>	<b>10'983</b>	<b>10'544</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

## REPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	1'283	2'744	3'544	0	0	2'570

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

## 5.5 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31/12/2017 en CHF
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2016	Change-ments d'affectation	Investis- sements	Désin- vestissements	Amortis- sements	Adapta- tions de valeur	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
<b>Participations</b>									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'121	-758	1'363	0	307	0	0	0	1'670
<b>Total des participations</b>	<b>2'121</b>	<b>-758</b>	<b>1'363</b>	<b>0</b>	<b>307</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'670</b>

Les investissements 2017 sont dus à une augmentation de la participation de la filiale Riviera Finance.

Les participations au 31.12.17 de MCHF 1'670 correspondent à Riviera Finance.

## 5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détenion	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	79.00%	79.00%	79.00%	0.00 %

## 5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2016	2017					Valeur comptable 31/12/2017
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désin-vestissements	Amortis-sements	Reprises	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'666	1'169	0	0	0	-178	0	991
Autres immeubles	8'395	-4'485	3'910	0	0	0	-84	0	3'826
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>11'244</b>	<b>-6'165</b>	<b>5'079</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-262</b>	<b>0</b>	<b>4'817</b>

## 5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2017 en CHF	2016 en CHF	2017 en CHF	2016 en CHF
Compte de compensation	578	1'183	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	128	132	310	331
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	26	60	94	154
<b>Total</b>	<b>732</b>	<b>1'375</b>	<b>404</b>	<b>485</b>

## 5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31/12/2017	31/12/2016			31/12/2017	31/12/2016
Retraites populaires	100%	0	0	0	0	296	249

## 5.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31/12/2016	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31/12/2017
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	28	0	1	0	0	0	0	29
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	16'872	-1'551	-1	0	0	1'741	0	17'061
<b>Total des provisions</b>	<b>16'900</b>	<b>-1'551</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'741</b>	<b>0</b>	<b>17'090</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>3'845</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3'845</b>
<b>Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays</b>	<b>7'528</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>673</b>	<b>0</b>	<b>8'201</b>
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'433	0	0	0	0	133	0	1'566
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6'095	0	0	0	0	540	0	6'635

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 3'845 sont imposées fiscalement.

## 5.11 Capital social

	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
<b>Total du capital social</b>	<b>1'769</b>	<b>1'769</b>	<b>1'769</b>	<b>1'769</b>	<b>1'769</b>	<b>1'769</b>

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

## 5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF
Membres du conseil d'administration	51	51	51'000	51'000				
Organes	9	9	9'000	9'000				
Collaborateurs	9	10	9'000	10'000				
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>69'000</b>	<b>70'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2016 en CHF
Sociétés liées	0	0	1'687	819
Affaires d'organes	8'173	9'532	3'093	2'221

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 8'173 au 31 décembre 2017.

## 5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	en CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2017	1'000	74
+ achats	1'000	76
- ventes	1'000	-40
<b>Propres actions au porteur le 31.12.2017</b>		<b>110</b>

## 5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Actifs / Instruments financiers</b>								
Liquidités	37'280	0	0	0	0	0	0	37'280
Créances sur les banques	29'108	0	0	0	0	0	0	29'108
Créances sur la clientèle	0	35'764	0	0	0	0	0	35'764
Créances hypothécaires	0	100'380	31'168	39'753	269'692	0	0	440'993
Opérations de négoce	6'071	0	0	0	0	0	0	6'071
Immobilisations financières	4'808	0	0	639	2'701	2'000	515	10'663
<b>Total</b>								
<b>31/12/2017</b>	<b>77'267</b>	<b>136'144</b>	<b>31'168</b>	<b>40'392</b>	<b>272'393</b>	<b>2'000</b>	<b>515</b>	<b>559'879</b>
31/12/2016	66'714	140'668	22'068	37'332	242'973	2'200	515	512'470
<b>Fonds étrangers / Instruments financiers</b>								
Engagements envers les banques	8	0	10'000	0	0	0	0	10'008
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	136'454	362'368	0	0	0	0	0	498'822
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	583	0	0	0	0	0	0	583
Obligations de caisse	0	0	907	2'357	6'737	985	0	10'986
<b>Total</b>								
<b>31/12/2017</b>	<b>137'045</b>	<b>362'368</b>	<b>10'907</b>	<b>2'357</b>	<b>6'737</b>	<b>985</b>	<b>0</b>	<b>520'399</b>
31/12/2016	110'729	342'638	5'435	5'618	8'688	1'390	0	474'498

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS HORS-BILAN

*Montants en milliers de francs*

### 6.1 Engagements conditionnels

	31/12/2017	31/12/2016
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	48'080	37'365
Autres engagements conditionnels	1'492	1'421
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>49'572</b>	<b>38'786</b>

# 7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Montants en milliers de francs

## 7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31/12/2017	31/12/2016
	en CHF	en CHF
<b>REPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE</b>		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1017	-269
Autres opérations de négoce	0	0
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>1017</b>	<b>-269</b>
<b>RESULTAT PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR</b>		
<b>Résultat de négoce provenant des :</b>		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	919	-406
Devises	98	137
Matières premières/métaux précieux	0	0
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>1'017</b>	<b>-269</b>

## 7.2 Charges de personnel

	31/12/2017	31/12/2016
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'332	-2'336
Prestations sociales	-205	-219
Contributions aux institutions de prévoyance	-296	-249
Autres charges de personnel	-73	-82
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>-2'906</b>	<b>-2'886</b>

### 7.3 Autres charges d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-375	-373
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-802	-790
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-30	-29
Honoraires de la société d'audit	-98	-116
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-95	-113
- dont pour d'autres prestations de service	-3	-3
Autres charges d'exploitation	-1'032	-1'005
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>-2'337</b>	<b>-2'313</b>

### 7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Durant l'exercice 2017, il y a pas eu de produits extraordinaires ni de charges extraordinaires.

### 7.5 Impôts courants et latents

	31/12/2017	31/12/2016
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-621	-325
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
<b>Total des impôts</b>	<b>-621</b>	<b>-325</b>
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	37.33%	37.49%

# RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée  
générale de la  
Caisse d'Epargne  
Riviera, société  
coopérative,  
Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

## **Responsabilité du Conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la

loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 23 mars 2018

BDO SA



**Roland Loup**  
*Expert-réviser agréé*  
*Auditeur responsable*



**Isabelle Cartier-Rumo**  
*Expert-réviser agréé*

## DEVOIRS DE PUBLICATION EN LIEN AVEC LES FONDS PROPRES ET LES LIQUIDITES

Selon Circ. FINMA 2016/1 (publication partielle dans le sens du Cm 15 ss.)

### EXIGENCES EN MATIÈRE DE FONDS PROPRES

<i>Montants en milliers de francs</i>	31/12/2017	31/12/2016	
<b>Fonds propres pris en compte</b>	<b>42'579</b>	<b>40'862</b>	
Fonds propres de base durs (CET1)	27'079	26'592	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	0	
Fonds propres de base (T1)	27'079	26'592	
Fonds propres complémentaires (T2)	15'500	14'270	
<b>Fonds propres nécessaires (fonds propres minimaux)</b>	<b>20'598</b>	<b>21'066</b>	
Risques de crédit	Approche standard suisse	18'926	19'193
Risques sans contrepartie	Approche standard suisse	427	447
Risques de marché	Approche «de minimis»	416	545
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	1'321	1'333
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires	Approche standard suisse	-492	-452
Volant anticyclique		3'076	3'078
Somme des positions pondérées en fonction du risque		257'475	263'325
Volant anticyclique par rapport à la somme des positions pondérées en fonction du risque		1.19%	1.17%
<b>Ratios de fonds propres</b>			
Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1)	10.52%	10.10%	
Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	10.52%	10.10%	
Ratio en matière de capital réglementaire (T1 & T2)	16.54%	15.52%	
<b>Exigences en CET1 (selon les standards minimaux de Bâle)</b>	<b>6.94%</b>	<b>6.29%</b>	
Fonds propres minimaux	4.50%	4.50%	
Volant de fonds propres	1.25%	0.63%	
Volant anticyclique	1.19%	1.17%	
<b>CET1 selon les standards minimaux de Bâle disponible après déduction des exigences en AT1 et T2</b>	<b>9.02%</b>	<b>8.60%</b>	
<b>Objectif en matière de fonds propres CET1 (selon annexe 8 OFR)</b>	<b>8.19%</b>	<b>8.17%</b>	
Objectif de la catégorie de banque 5	7.00%	7.00%	
Volant anticyclique	1.19%	1.17%	
<b>CET1 disponible</b>	<b>9.02%</b>	<b>8.60%</b>	
<b>Objectif en matière de fonds propres T1 (selon annexe 8 OFR)</b>	<b>9.69%</b>	<b>9.67%</b>	
Objectif de la catégorie de banque 5	8.50%	8.50%	
Volant anticyclique	1.19%	1.17%	
<b>T1 disponible</b>	<b>10.52%</b>	<b>10.10%</b>	
<b>Objectif pour les fonds propres de base (selon annexe 8 OFR)</b>	<b>11.69%</b>	<b>11.67%</b>	
Objectif de la catégorie de banque 5	10.50%	10.50%	
Volant anticyclique	1.19%	1.17%	
<b>Fonds propres réglementaires disponibles</b>	<b>16.54%</b>	<b>15.52%</b>	

## LEVERAGE RATIO

<i>Montants en milliers de francs</i>	31/12/2017	31/12/2016
<b>Leverage Ratio</b>	<b>4.73%</b>	<b>4.98%</b>
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	27'079	26'592
Engagement global (Pos. 021)	573'014	534'246

## LIQUIDITY COVERAGE RATIO

	TOTAL	TOTAL
<b>Ratio pour la liquidité à court terme LCR</b>		
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	453.28%	331.47%
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	644.07%	434.39%
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	685.46%	531.14%
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	653.20%	531.23%
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	31'760	26'244
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	46'197	33'578
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	52'376	41'117
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	48'774	42'291
<b>Flux nets de trésorerie</b>		
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	7'007	7'917
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	7'173	7'730
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	7'641	7'741
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	7'467	7'961



# LA CER S'AFFICHE

Une Banque active  
dans le financement.

fil des  
générations



La Caisse d'Epargne  
vous accompagne !

[www.ce-riviera.ch](http://www.ce-riviera.ch)

 CAISSE  
D'EPARGNE  
RIVIERA  
BANQUE DE PROXIMITÉ





**BANQUE DE PROXIMITÉ**

**Vevey**

Caisse d'Epargne Riviera  
Avenue Paul-Ceresole 3  
CH – 1800 Vevey

T. +41 (0)21 925 80 25  
F. +41 (0)21 925 80 20

**Montreux**

Caisse d'Epargne Riviera  
Place du Marché 10  
CH – 1820 Montreux

T. +41 (0)21 966 75 25  
F. +41 (0)21 966 75 20

**[www.ce-riviera.ch](http://www.ce-riviera.ch)**  
[contact@ce-riviera.ch](mailto:contact@ce-riviera.ch)

## **Impressum**

### **Graphisme**

l'elixir sàrl  
[www.lelixir.ch](http://www.lelixir.ch)

### **Photos**

l'elixir sàrl  
[www.lelixir.ch](http://www.lelixir.ch)  
Looka  
[www.looka.ch](http://www.looka.ch)  
Dominique Schreckling  
Damien Sengstag  
Aleksic Stefan

### **Photolithographie**

BBH Huther & Partners  
[www.bbhgraphic.com](http://www.bbhgraphic.com)

### **Impression**

Print Riviera SA  
[www.printriviera.ch](http://www.printriviera.ch)

### **Papiers**

Couverture : Profibulk 1.1, FSC, 300 g/m<sup>2</sup>  
Intérieur : Profibulk FSC 150 g/m<sup>2</sup>

### **Tirage**

750 ex.

Achevé d'imprimer en mars 2018.

